

COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

SCAR

11.1 Le rapport de l'observateur de la CCAMLR sur la XXIV^{ème} réunion du SCAR (J. Croxall) est fondé principalement sur les questions que le groupe de travail du SCAR sur la biologie a examinées. Le rapport :

- i) signale à la CCAMLR les prochaines réunions du SCAR qui pourraient l'intéresser, à savoir :
 - a) le septième symposium sur la biologie antarctique ayant pour thème "les écosystèmes antarctiques : Modèles pour une meilleure connaissance" (Antarctic Ecosystems: Models for Wider Understanding), (du 1^{er} au 5 septembre 1998, Nouvelle-Zélande);
 - b) "la recherche environnementale en Antarctique" (décembre 1996, Japon);
et
 - c) "la recherche biologique marine dans la région du détroit de Magellan ayant un rapport avec l'Antarctique" (avril 1997, Chili).
- ii) note la mise en route du nouveau programme de recherche marine du SCAR, EASIZ (Écologie de la zone des glaces de mer de l'Antarctique), entamée par le navire de recherche *Polarstern* dans la mer de Weddell l'année dernière, ainsi que la publication du bulletin d'informations du programme par l'intermédiaire du Global Change Project Office du SCAR à Hobart en Australie;
- iii) note la décision du SCAR de ne plus se charger de la coordination du programme de recherche en cours ni des projets de travaux de recherche des groupes du SCAR et du SCOR de spécialistes sur l'écologie de l'océan Austral (GOSSOE);
- iv) soulève les questions pertinentes émanant des initiatives du GOSEAC (groupe des spécialistes pour les affaires environnementales et la préservation), y compris :

- a) le projet italien de collecter, d'authentifier et d'archiver toutes les informations relatives au krill et à l'eau de mer pour servir de base aux prochaines analyses (par ex., les métaux, les organochlorures, etc.):
 - b) la publication prochaine d'un document de travail émanant des travaux réalisés en commun par le SCAR et le COMNAP à la suite des ateliers chargés du contrôle de l'impact sur l'environnement des activités scientifiques et autres menées en Antarctique (se référer au document SC-CAMLR-XV/BG/8); et
 - c) l'accord du SCAR pour consulter les organisations, y compris la CCAMLR, quant à la préparation du rapport sur l'état de l'environnement en Antarctique requis par le Comité pour la protection de l'environnement (CEP) (lors de sa création), et ayant une pertinence particulière pour les discussions sur l'environnement global de l'UNEP à la suite de la réunion sur la question 21 de l'ordre du jour qui s'est tenue à Rio de Janeiro. Les propositions préliminaires du SCAR indiquent qu'une contribution importante devrait être fournie par la CCAMLR et par les scientifiques associés à ses travaux.
- v) informe la CCAMLR de la formation d'un sous-comité sur la biologie évolutive des organismes antarctiques et de ses attributions. Ce sous-comité examinera une demande de la CCAMLR relative aux études génétiques pour déterminer la provenance des oiseaux de mer tués dans les pêcheries à la palangre;
- vi) note que le sous-comité du SCAR chargé de la biologie des oiseaux (SCAR-BBS) a préparé un rapport détaillé sur l'état et les tendances des oiseaux de mer antarctiques et subantarctiques (voir paragraphes 3.70 à 3.73), mais regrette que le groupe de spécialistes sur les phoques (SCAR-GSS) n'ait pas été en mesure de répondre à la CCAMLR en temps opportun sur la question importante de l'état et des tendances des phoques antarctiques et subantarctiques;
- vii) demande le soutien de la CCAMLR pour le prochain examen de l'état et des tendances des oiseaux de mer antarctiques et subantarctiques. À cet effet, un atelier se tiendra en 1998 ou 1999;

- viii) note les projets de convocation d'un atelier pour examiner un programme en collaboration de recherches coordonnées sur les interactions prédateur-proie-environnement associées à la zone du front polaire antarctique;
- ix) attire l'attention des Membres sur les nouveaux développements dans les études quantitatives de la distribution et de l'abondance des oiseaux marins en mer;
- x) signale aux Membres, en particulier à ceux qui entreprennent ou prévoient des études dans le cadre du CEMP, le soin particulier qu'il est nécessaire de prendre avec les marques d'aileron lors des études sur les manchots;
- xi) note que la CCAMLR a adressé au SCAR (par courrier électronique) une demande officielle d'informations sur les campagnes de recherche prévues sur les espèces commerciales exploitées.

11.2 Lors de la XXIVème réunion des délégués du SCAR, une résolution officielle concernant la mortalité accidentelle des oiseaux de mer antarctiques a été adoptée. Le texte en est le suivant :

"REC XXIV-Biol 6

Notant que les palangres de pêche au thon et à la légine australe représentent une menace sérieuse et permanente pour les oiseaux de mer de l'océan Austral, en particulier les albatros, dont de nombreux sont désormais classés comme espèces menacées en fonction des critères de l'UICN, et afin de soutenir les efforts déployés par la CCAMLR pour réduire la mortalité accidentelle des oiseaux de mer en réglementant les procédures de pêche, le groupe de travail sur la biologie recommande :

de charger les Comités nationaux du SCAR de soutenir les recherches en rapport sur les populations australes d'oiseaux de mer menacées par les pêcheries à la palangre, tant dans les eaux auxquelles s'intéresse le SCAR qu'en dehors."

11.3 Dans un rapport complémentaire, le responsable de la CCAMLR chargé des relations avec GOSEAC (Edith Fanta, Brésil) note :

- i) que GOSEAC a dressé une liste de contrôle des activités menées près du littoral et dans les eaux peu profondes qui sera utilisée dans l'évaluation de l'impact sur l'environnement; du fait que ces zones sont des lieux de reproduction et/ou d'alimentation pour les poissons, les oiseaux et les mammifères, ceci pourrait intéresser la CCAMLR;
- ii) l'intérêt exprimé par le SCAR et la CCAMLR en ce qui concerne les questions des débris marins et de la prévention de la mortalité accidentelle;
- iii) que GOSEAC a procédé à la révision du manuel préliminaire du plan de gestion du SCAR pour les zones spécialement protégées de l'Antarctique (ASPA) et que les informations requises par la CCAMLR (l'emplacement des sites CEMP et des sites de reproduction des oiseaux de mer et des phoques, les points d'entrée et de départ et les lieux d'approvisionnement des phoques et des oiseaux et des cartes de bonne qualité et détaillées) pour l'étude de la zone spécialement gérée de l'Antarctique (ASMA) de la Baie de l'Amirauté (SC CAMLR-XIII, paragraphe 61) y sont incluses. GOSEAC est conscient du fait que, s'il est nécessaire d'interdire ou de limiter les activités dans une zone marine particulière devant être protégée, une mesure de conservation en conformité avec les dispositions réglementaires de la CCAMLR devra être approuvée;
- iv) l'intention de GOSEAC de développer des relations plus étroites avec le sous-groupe du WG-EMM sur les méthodes de contrôle;
- v) que la CCAMLR a été priée par GOSEAC de contribuer au rassemblement de toutes les informations disponibles sur les émanations et les carburants utilisés en Antarctique et ce, en faisant parvenir des informations sur :
 - a) les carburants utilisés par les navires de pêche;
 - b) le type de moteurs utilisant ces carburants; et
 - c) le nombre de navires susceptibles de mener des activités dans la zone de Convention l'année prochaine.

11.4 L'observateur de la CCAMLR au CS-EASIZ, M. Fukuchi, déclare que :

- i) la deuxième réunion du comité directeur du CS-EASIZ a eu lieu au British Antarctic Survey (BAS), du 1^{er} au 2 août 1996, à Cambridge, au Royaume-Uni;

- ii) le programme de recherches sur le terrain EASIZ s'est amorcé lors de l'été austral de 1995/96 avec des relevés effectués à plusieurs stations côtières, et la campagne de recherche EASIZ dans la mer de Weddell sur le navire de recherche *Polarstern*;
- iii) le premier atelier EASIZ sur "les méthodes d'imagerie in situ dans l'écologie antarctique" se déroulera à l'Institut Alfred Wegener de recherche polaire et marine, du 12 au 15 août 1996, à Bremerhaven, en Allemagne.

11.5 En faisant référence au paragraphe 11.1 iii) ci-dessus, D. Miller souligne que la désagrégation du groupe GOSSOE du SCAR et du SCOR risque de porter préjudice à la compétence du SCAR dans la réalisation de ses programmes de recherche marine intégrée. La fin de cette collaboration affectera certainement les relations du Comité scientifique avec la communauté de recherche marine du SCAR et risque, pour de nombreux scientifiques qui apportent actuellement leurs contributions à la recherche, de réduire considérablement les perspectives des travaux de recherche menés en commun, à la base de la plupart des travaux du WG-EMM.

11.6 Le Comité scientifique prend note de cette situation malencontreuse qu'il déplore et encourage le SCAR à mettre en place des mécanismes pour lui permettre de poursuivre d'une manière aussi efficace que possible le développement et la coordination de nouveaux programmes de recherche en commun sur les sciences de la mer.

11.7 En ce qui concerne le paragraphe 11.1 iv) c) ci-dessus, le Comité scientifique admet que la compilation d'un rapport sur l'état de l'environnement antarctique représente indubitablement une tâche importante. Il demande par conséquent à la Commission de le consulter avant qu'un accord visant à la compilation d'un tel rapport soit conclu.

SCOR

11.8 Le document SC-CAMLR-XV/BG/30 rend compte de la 32^{ème} réunion du SCOR qui s'est tenue à Cape Town, en Afrique du Sud, du 14 au 16 novembre 1995.

11.9 Le Royaume-Uni présente le rapport (SC-CAMLR-XV/BG/18) de l'observateur de la CCAMLR (J. Priddle) à la 23^{ème} réunion générale du SCOR. En ce qui concerne les questions qui sont d'intérêt particulier pour la CCAMLR, il est noté que :

- i) les travaux du WG-105 (impact des activités de pêche des pêcheries mondiales sur la stabilité et la diversité des écosystèmes marins) peuvent être utiles au WG-FSA;
- ii) la mise en place des programmes SO-GLOBEC a été retardée mais que le comité directeur (à présent présidé par E. Hofmann, États-Unis) a été réorganisé; la mise en route des travaux sur le terrain est prévue pour 1999;
- iii) le système d'observation globale des océans (GOOS) met au point un module de ressources marines vivantes (LMR) et a tenu une réunion de planification en mars 1996;
- iv) une réunion du CIEM intitulée, "Rôle des processus physiques et biologiques dans la dynamique du recrutement des populations marines" se tiendra à Baltimore, aux États-Unis, en septembre 1997; et
- v) seul un résumé du rapport de la CCAMLR était disponible dans les communications de la réunion du SCOR; il est suggéré que la CCAMLR présente des informations plus détaillées, notamment sur ses activités relatives au contrôle et à la modélisation de l'écosystème.

11.10 Le Comité scientifique accueille ce rapport avec reconnaissance. Il demande au secrétariat de prendre contact avec le SCOR pour obtenir de nouvelles informations sur les paragraphes 11.9 i) à iv) ci-dessus et s'assurer que le SCOR reçoit des informations pertinentes sur les activités de la CCAMLR qui pourraient s'avérer utiles lors de ses réunions, pour ses groupes de travail et autres organes associés à ses travaux. Les Membres expriment leur étonnement en apprenant que le SCOR n'a pas pris contact avec la CCAMLR avant ou après la réunion de planification du GOOS LMR au cours de laquelle il a été déclaré que le CEMP est un modèle recommandable pour la planification et la mise en oeuvre du module LMR (CCAMLR-XV/BG/21; voir également le paragraphe 11.17).

CIB

11.11 L'observateur du Comité scientifique de la CIB, T. Ichii, note l'établissement d'un nouveau sous-comité sous les auspices du SC-CIB qui sera chargé d'étudier l'influence des facteurs environnementaux sur les cétacés. Il est prévu que le sous-comité cherche à établir des liens de coopération plus étroits avec le SC-CAMLR et le WG-EMM.

11.12 T. Ichii signale que les études sur les cétacés effectuées par la CIB ignorent les paramètres relatifs à la présence des proies et aux facteurs environnementaux, alors que la CCAMLR exclut les cétacés de l'évaluation de l'écosystème. Par conséquent, les travaux en commun de la CCAMLR et de la CIB devraient s'avérer fructueux.

11.13 Le rapport de l'atelier de la CIB sur les changements climatiques et les cétacés (SC-CAMLR-XV/BG/13) recommande l'établissement d'un groupe de travail conjoint de la CCAMLR et de la CIB pour considérer les travaux menés en commun dans l'océan Austral.

11.14 Le Comité scientifique estime que l'établissement d'un groupe de travail est prématuré. Il préférerait tout d'abord qu'un expert de la CIB participe aux travaux du WG-EMM et ensuite que la question d'une collaboration fasse l'objet de discussions. Par conséquent, il a été proposé d'inviter un représentant de la CIB à la prochaine réunion du WG-EMM (paragraphe 11.27 à 11.30).

11.15 Le rapport à la CIB de l'observateur de la CCAMLR (SC-CAMLR-XV/BG/16) fait état du fait qu'en raison des différences de conception des campagnes d'évaluation et d'espèces ciblées, le Comité scientifique de la CIB n'a pu formuler d'avis généraux en ce qui concerne les demandes relatives à l'effort minimum qu'il est nécessaire d'accomplir pour réaliser, lorsque l'occasion s'en présente, des observations fiables sur les cétacés sur le plan statistique. Par conséquent, si les Membres de la CCAMLR désirent inclure les repérages systématiques des cétacés dans leurs campagnes d'évaluation, ils devront s'adresser directement au secrétariat de la CIB pour solliciter son avis.

CCSBT

11.16 N. Hermes a représenté la CCAMLR en sa qualité d'observateur à la réunion du groupe de travail du CCSBT-ERS. Les informations émanant de ce groupe de travail sur les interactions thon-oiseaux de mer ont été mises à la disposition du WG-FSA pour qu'il puisse s'en servir dans ses travaux (paragraphe 7.66 et 7.67 de l'annexe 5).

COI

11.17 K.-H. Kock (observateur de la CCAMLR) a rendu compte de sa participation à la première réunion du forum sur l'océan Austral de la COI qui s'est tenue à Bremerhaven, en Allemagne, du 9 au 11 septembre 1996. En exposant à cette réunion les activités de la

CCAMLR, il a souligné qu'il était important d'incorporer les caractéristiques liées à l'environnement (glaces de mer, etc.) dans les évaluations de l'écosystème de la CCAMLR. Le contrôle habituel des conditions liées aux glaces de mer et à la température de la mer en surface (SST) a procuré à la CCAMLR des informations fort utiles sur la variabilité de l'environnement aux échelles des régions d'étude intégrée (ISR) et des sous-zones statistiques. Toutefois, K.-H. Kock a également signalé les problèmes liés aux différences d'échelles des divers programmes biologiques de la CCAMLR. En effet, les événements sont examinés à des micro-échelles et à des échelles moyennes alors que les programmes océanographiques ont pour objectif d'étudier les processus physiques se produisant à grande échelle ou à l'échelle des océans.

11.18 Il note par ailleurs que le Comité régional de la COI pour l'océan Austral a grandement apprécié le CEMP dans la recommandation IOCSOC-VI.5 de sa sixième réunion, celui-ci constituant un modèle pour la planification et la mise en oeuvre du module des ressources marines vivantes du système global d'observation dans les océans du monde (GOOS) (voir paragraphe 11.9 iii)). Il a conclu que, pour résoudre les questions qui ont un rapport direct avec la CCAMLR, comme le flux de krill, il semble qu'il serait préférable actuellement que le Comité scientifique conçoive ses propres programmes océanographiques/biologiques avec l'assistance d'océanographes plutôt que de tenter d'essayer d'incorporer certaines de ces questions dans des programmes importants visant principalement l'étude des processus océanographiques à grande échelle.

11.19 Le Comité scientifique prend acte des préoccupations soulevées par K.-H. Kock. Il note par ailleurs le document CCAMLR-XV/BG/21 selon lequel, en reconstituant son comité régional pour l'océan Austral (IOCSOC), la COI semblerait chercher à créer une organisation sous l'égide de laquelle serait assurée la coordination du volume important et de la grande diversité des activités menées dans l'océan Austral, activités qui, pour la plupart, bénéficient déjà de systèmes de coordination et d'interaction parfaitement adaptés. Bon nombre de recommandations de l'IOCSOC (par ex., les écosystèmes de l'océan Austral et leurs ressources vivantes, la pollution et le contrôle dans l'océan Austral, la coopération internationale dans l'océan Austral) ont trait aux aspects fondamentaux des travaux de la CCAMLR. Toutefois, il semble que peu d'invitations aient été adressées par la COI aux scientifiques responsables de la coordination des travaux de la CCAMLR dans ces domaines. Par ailleurs, le conseil international qui avise le président de l'IOCSOC (M. Tilzer, Allemagne) ne compte aucun participant qui ait des relations avec la CCAMLR. Le Comité scientifique attire l'attention de la Commission sur ses préoccupations à cet égard.

CICTA

11.20 L. López-Abellán (Espagne) présente le document SC-CAMLR-XV/BG/19 rendant compte du symposium de la CICTA qui s'est déroulé aux Açores, au Portugal, en juin 1996. Il fait part des projets intéressants de l'organisation, de la clarification du terme "approche préventive" et de son application à la pêche de thon ainsi que d'un prochain symposium sur la pêche de thon à travers le monde.

Rapports des observateurs de la CCAMLR présents à d'autres réunions

11.21 W. de la Mare, au nom de K. Kerry, fait un compte rendu du troisième symposium international sur les manchots convoqué par J. Cooper qui a eu lieu au Cap, en Afrique du Sud, du 2 au 6 septembre 1996. Une cinquantaine de communications verbales ont été présentées ainsi qu'une quarantaine de communications écrites sur des questions très variées. Les communications seront publiées dans une édition spéciale du *Journal of Marine Ornithology*. De nombreuses communications qui intéressent tout particulièrement la CCAMLR étaient présentées sur l'écologie alimentaire des manchots royaux, empereurs et Adélie. D'autres communications présentées avaient pour thème diverses espèces de manchots, et portaient sur la biologie reproductrice, les maladies, le traitement des manchots mazoutés, la biologie des populations, la conservation et la garde des oiseaux en captivité.

11.22 Le document SC-CAMLR-XV/BG/6 rend compte de l'atelier, "Exploitation du krill : impact écologique, évaluation, produits et marchés" qui s'est tenu à Vancouver, Canada, du 14 au 16 novembre 1995.

11.23 Le Comité scientifique note que l'atelier était un véritable forum qui a servi à promouvoir les travaux de la CCAMLR, et il est probable que désormais l'approche de la CCAMLR serve de modèle à la mise en place de nouvelles pêcheries d'euphausiidés.

11.24 Cet atelier a publié un rapport dans la Fisheries Centre Report Series de l'université de British Columbia (UBC). La publication d'un ouvrage auquel plusieurs auteurs apporteront leur contribution (sous la direction du Pr. A. Pitcher de l'UBC et de I. Everson, responsable du WG-EMM) est prévue pour 1998. De nombreux scientifiques menant des travaux de recherche en rapport avec la CCAMLR collaboreront à cet ouvrage qui, une fois encore, permettra de rehausser la réputation de la CCAMLR, notamment en ce qui concerne son expérience et son approche en matière de gestion.

11.25 Enfin, l'atelier a indiqué que les marchés nord-américains de l'aquaculture sont susceptibles d'engloutir des dizaines, ou même des centaines de milliers, de tonnes de krill. Au cas où les pêcheries locales seraient dans l'impossibilité de faire face à ces besoins, la capture de krill dans les eaux de la CCAMLR risquerait alors de prendre de l'essor.

Coopération future

11.26 Les observateurs suivants ont été nommés pour représenter la CCAMLR aux réunions de la période d'intersession :

- Septième réunion du GTC, mars 1997, Hobart, Australie - le secrétariat;
- Conférence scientifique annuelle du CIEM, septembre 1997, Baltimore, Maryland, USA - I. Lutchmann (Royaume-Uni);
- Comité scientifique de la CIB, septembre-octobre 1997, Bournemouth, Royaume-Uni, T. Ichii;
- Symposium du CIEM - Les oiseaux de mer dans l'environnement marin, novembre 1996, Glasgow, Royaume-Uni - J. Croxall;
- Symposium sur l'Antarctique et les changements mondiaux, juillet 1997, Hobart, Australie - l'Australie;
- Symposium international sur la recherche environnementale en Antarctique, décembre 1996, Tokyo, Japon - M. Fukuchi;
- 9^{ème} réunion du groupe de spécialistes du SCAR-GOSEAC, juillet 1997, Bremerhaven, Allemagne - E. Fanta; et
- Atelier du SCAR sur la biologie évolutive des organismes de l'Antarctique, septembre 1997, Curitiba, Brésil - E. Fanta.

Observateurs aux réunions des groupes de travail du Comité scientifique

11.27 En 1995, le Comité scientifique a décidé que, pendant la période d'intersession de 1996/97, il envisagerait la question de l'invitation des observateurs d'organisations internationales à sa prochaine réunion et aux réunions de ses groupes de travail.

11.28 L'UICN (intergouvernementale et non-gouvernementale) et la CIB (gouvernementale) ont demandé à la CCAMLR si elles pouvaient envoyer des observateurs aux réunions du WG-EMM. L'article XXIII, paragraphe 3, de la Convention de la CCAMLR charge le Comité scientifique de chercher à mettre en place des relations de coopération avec des organisations intergouvernementales et non gouvernementales susceptibles de contribuer à ses travaux. En vertu de la règle 19 e) du Règlement intérieur du Comité scientifique, le Comité est libre d'inviter des observateurs aux réunions de ses organes subsidiaires sous réserve de l'objection d'un de ses Membres.

11.29 Le Comité scientifique reconnaît que la CIB et l'UICN s'intéressent toutes deux grandement au contrôle et à la gestion de l'écosystème et que les observateurs de ces organisations pourraient contribuer aux travaux du WG-EMM.

11.30 Le Comité scientifique convient que la CIB et l'UICN devraient être invitées à envoyer comme observateurs à la prochaine réunion du WG-EMM, des spécialistes des sujets sur lesquels travaille ce dernier. Il charge le président de se mettre en rapport avec ces organisations pour obtenir la liste de leurs représentants et en faire part aux Membres avant la réunion, conformément à la règle 19 e).